



## Droits de l'enfant

20 Novembre, Journée internationale des droits de l'enfant



*"Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité."*

Kofi A. Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies



### Quels droits pour les enfants ?

La Convention internationale des droits de l'enfant concerne tous les enfants de 0 à 18 ans. Aujourd'hui, 191 pays ont signé cette Convention. C'est presque tous les pays du monde sauf les Etats-Unis et la Somalie. Ils se sont donc engagés à assurer les droits fondamentaux des enfants chez eux. Ces droits sont les suivants :

**Droits civils** : le droit d'avoir un nom, une nationalité et d'accéder à la justice.

**Droits politiques** : le droit d'avoir des opinions et de les exprimer, la protection contre les mauvais traitements.

**Droits économiques** : le droit à un niveau de vie suffisant (une maison, des vêtements, de la nourriture) et la protection contre le travail forcé.

**Droits sociaux** : le droit d'être nourri et soigné par des médecins, la protection en cas de guerre (pas le droit d'être soldat avant 15 ans).

**Droits culturels** : le droit d'être éduqué (l'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit pour tous) et le droit d'avoir des loisirs.

**Lien** : Le texte de la Convention internationale des droits de l'enfant, ici adapté à une lecture par les enfants, [http://www.droitsenfant.com/cide\\_enfant.htm](http://www.droitsenfant.com/cide_enfant.htm)



### Un peu d'histoire

Le premier homme à avoir réfléchi sur la protection de l'enfance est le docteur Janusz Korczak, un pédiatre polonais. Dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, ce médecin s'intéresse de très près à la place des enfants dans le monde des adultes. En 1929, il écrit un livre appelé "*Le droit des enfants au respect*". Il explique pourquoi l'enfant doit être accepté comme il est, avec ses questions, ses mystères et ses larmes. Ce sont ses idées qui seront principalement utilisées lors de l'écriture de la Convention internationale des droits de l'enfant. D'ailleurs, c'est son pays, la Pologne qui demandera en 1979 à l'ONU de mettre au point une protection des droits de l'enfant.



## Le 20 novembre

Le 20 novembre 1989, l'ONU adopte un texte « la Convention internationale des droits de l'enfant » par lequel ses membres s'engagent à respecter et à protéger tous les enfants du monde. Tous les pays membres, sauf deux (les Etats-Unis et la Somalie), adhèrent à ce texte.

La Convention internationale des droits de l'enfant donne le droit d'être un enfant dont on prend soin et les moyens de devenir, plus tard, un adulte qui prendra soin des enfants.

En 1995, le parlement français décide de faire du 20 novembre la "*Journée mondiale de défense et de promotion des droits de l'enfant*".

Depuis, les médias et les établissements scolaires français participent à cette opération et l'Unicef (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) France propose chaque année, à cette occasion, un éclaircissement sur son action et sur les droits de l'enfant. Par exemple, sur les Champs Elysées des drapeaux à l'effigie de l'Unicef flottent et énumèrent les droits de l'enfant.



## Le Défenseur des enfants

Le jeudi 8 janvier 1998, l'Assemblée nationale française a voté la création d'une commission d'enquête sur "l'état des droits de l'enfant en France".

Des rapports de cette commission il résulte la loi du 6 mars 2000 instituant un Défenseur des enfants.

Dans le cadre de sa mission, le Défenseur des enfants (autorité administrative indépendante) reçoit les réclamations individuelles dénonçant la violation des droits de l'enfant commise par une personne publique ou privée. Le Défenseur des enfants dispose, au niveau départemental ou régional selon la densité de la population, de correspondants territoriaux qui assurent un rôle de renseignements, d'orientation et de coordination auprès de l'ensemble des personnes concernées par la situation du mineur pour lequel une réclamation est faite.

Enfin, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, chaque année le 20 novembre, le Défenseur des enfants rend compte de ses activités au Président de la République et au Parlement au travers d'un rapport rendu public.

**Lien :** Le Défenseur des enfants, <http://www.defenseurdesenfants.fr/>



## L'Unicef

L'Unicef est à pied d'œuvre dans plus de 150 pays et territoires du monde entier pour aider les enfants à survivre et à s'épanouir, de leur plus jeune âge jusqu'à la fin de l'adolescence. Premier fournisseur mondial de vaccins aux pays en développement, l'Unicef soutient la santé et la nutrition des enfants, l'accès à de l'eau potable et à des moyens d'assainissement, une éducation de base de qualité pour tous les garçons et toutes les filles et la protection des enfants contre la violence, l'exploitation sous toutes ses formes et le sida. L'Unicef est entièrement financé par des contributions volontaires de particuliers, d'entreprises, de fondations et de gouvernements.

A l'occasion des 20 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant l'Unicef met à disposition un ensemble de ressources pédagogique «Chantons les droits de l'enfant» autour d'une chanson d'Oxmo Puccino, composée spécialement pour l'occasion.

Télécharger les ressources : <http://www.citoyendedemain.net/pdf/malette-unicef.zip>

Pour en savoir plus : [www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)

## Ressources et Liens



### ATELIER

#### Les Itinéraires de Citoyenneté

Les « Itinéraires de citoyenneté », organisée par le CIDEM en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale, est une démarche pédagogique innovante qui s'articule autour des différentes journées commémoratives ou de sensibilisation à partir desquelles des actions citoyennes sont susceptibles d'être mises en œuvre, visent à proposer et donner aux acteurs de la communauté éducative des outils pédagogiques et éducatifs adaptés pour traiter et encourager une citoyenneté active et participative tout au long de l'année.

<http://itinerairesdecitoyennete.org/>

#### « Droits de l'enfant » sur les Itinéraires de Citoyenneté :

Ressources pédagogiques (fiches pédagogiques, ressources iconographiques et textes de références)

<http://itinerairesdecitoyennete.org/index.php?page=content&site=20>

#### Les droits de l'enfant : Quoi ? Où ? Quand ? Comment ?

Sur le site « droits partagés », on trouve des fiches pédagogiques pour mener un travail soit ponctuel soit sur une année avec des classes de CM1, CM2 ou de collèges autour des droits de l'enfant.

[http://www.droitspartages.net/pdf/fp\\_droits\\_de\\_l\\_enfant\\_quoi\\_quand\\_ou.pdf](http://www.droitspartages.net/pdf/fp_droits_de_l_enfant_quoi_quand_ou.pdf)

#### Chantons pour les droits des enfants

A l'occasion des 20 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant l'Unicef met à disposition une mallette pédagogique « Chantons pour les droits de l'enfant » autour d'une chanson d'Oxmo Puccino, composée spécialement pour l'occasion.

Télécharger la mallette : <http://www.citoyendedemain.net/pdf/malette-unicef.zip>

Pour en savoir plus : [www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)

#### “Astérix & le tour des droits” des enfants

Créé par la Défenseure des enfants et Albert Uderzo (créateur d'Astérix avec René Goscinny), ce jeu de l'oie permet aux enfants de 7 à 10 ans de découvrir les droits de l'enfant de manière ludique.

<http://www.asterix.com/tour-des-droits/>

#### Les petits citoyens

L'association les petits citoyens est un véritable club ouvert à tous les enfants de 7 à 11 ans, mettant à leur disposition une gamme de solutions éducatives correspondant à leurs besoins, leurs envies d'action et leurs préoccupations.

30 clips dessins animés pour connaître les droits de l'enfant. Il vous suffit de contacter les petits citoyens :

<http://www.lespetitscitoyens.com/>



### AGIR

#### Le Parlement des enfants

Depuis 1994, le Parlement des enfants réunit chaque année 577 enfants élus " députés juniors " par leurs camarades de classe, dans chacune des circonscriptions législatives de métropole et d'outre-mer. Cette manifestation est organisée en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale et se déroule au Palais Bourbon, un samedi par an.

<http://www.assemblee-nationale.fr/juniors/mondial/anim/index.html>

### **Parrainage d'enfant**

Aide et Action propose de parrainer un enfant pour lui permettre d'aller à l'école. Le parrainage va au-delà du simple don. Il vous donne l'opportunité de tisser un lien par la correspondance que vous entretenez avec votre filleul(e) ou les acteurs du projet.

[http://www.aide-et-action.org/ewb\\_pages/p/parrainage.php](http://www.aide-et-action.org/ewb_pages/p/parrainage.php)



### **EN SAVOIR PLUS**

#### **La Convention internationale des droits de l'enfant**

Il s'agit ici du texte de la convention adapté pour une lecture par les enfants.

[http://www.droitsenfant.com/cide\\_enfant.htm](http://www.droitsenfant.com/cide_enfant.htm)

#### **Le Manifeste des enfants du XXI<sup>ème</sup> siècle**

A l'occasion, de l'entrée dans le XXI<sup>ème</sup> siècle l'UNESCO et l'Assemblée Nationale française ont décidé de rassembler des jeunes de tous les états membres de l'UNESCO pour leur permettre de réfléchir ensemble à leurs attentes et à leurs aspirations pour le XXI<sup>ème</sup> siècle. Dans 178 pays, deux élèves, une fille et un garçon âgés de 14 à 16 ans ont été retenus pour représenter le Parlement Mondial des Enfants.

L'objectif principal de ce Parlement des jeunes était le suivant : finaliser et adopter, après une réflexion élargie, un Manifeste de la Jeunesse pour le XXI<sup>ème</sup> siècle en préparation de l'année 2000, année internationale de la culture et de la paix.

[http://www.aidh.org/DE/Parlem\\_Manif.htm](http://www.aidh.org/DE/Parlem_Manif.htm)

#### **Portail des Droits de l'Enfant**

Le Portail des Droits de l'Enfant est une réalisation de l'association humanitaire Humanium. Ce portail cherche à ouvrir un monde où la dignité des enfants devient réalité.

<http://www.droits-enfant.org/>